

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	3 (1960)
Heft:	3
Artikel:	Les dénominations du Léman en français
Autor:	Bossard, Maurice
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-869912

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES DÉNOMINATIONS DU LÉMAN EN FRANÇAIS

L'article « Léman » du Dictionnaire historique du canton de Vaud commence par énumérer les divers noms que ce lac a reçus à travers les siècles. On y lit, entre autres, qu'en 1538, l'historien Tschudi parle du *Losannersee oder Genfersee* et que la dénomination *lac de Genève* est attestée depuis 1570. Le Dictionnaire historique et biographique suisse, dans son article *Lac de Genève*, complète ces renseignements en nous disant qu'au II^e siècle de notre ère, Antonius appelle le Léman *lacus Lausonius* et que la carte de Peutinger porte *lacus losanete*. Il ajoute encore qu'il semble que la désignation de *lac de Lausanne ou Lozanne* ait prévalu au moyen âge ; malheureusement, aucune citation ne vient appuyer cette supposition. Quant à *lac de Genève*, selon cet ouvrage, son apparition remonte au XVI^e siècle.

Comme on le voit, tous ces renseignements sont assez vagues, spécialement pour la période médiévale où aucun texte français n'est cité. Il n'y a pas là de quoi nous étonner, puisqu'aucune étude approfondie n'a jamais été faite sur les noms du Léman et sur la lutte que se sont livrée lac de Lausanne, lac de Genève et lac Léman ou Léman. Ayant parcouru un certain nombre de textes, généralement mal connus, où notre lac se trouve mentionné, je crois être aujourd'hui à même de préciser les grandes phases de cette lutte. Examinons, tout d'abord, séparément, les attestations recueillies pour chacune des trois dénominations.

LAC DE LAUSANNE : Correspondant au *lacus Lausonius* d'Antonius, cette dénomination apparaît aux environs de 1250 déjà. En effet, selon l'*Histoire de Merlin*¹, c'est sur les bords du *lac de Losane* que le roi Arthur, en voyage pour Rome, eut à livrer un dur combat. Vers 1400, un Lorrain, le seigneur d'Anglure, racontant son

¹ O. SOMMER, *The Vulgate Version of the Arthurian Romances* ; Washington, 1908-10, t. II, pp. 441 et 442.

pèlerinage en Terre sainte, parle du *lac de Lozanne*¹. En 1412, apparaît à Fribourg² la première attestation suisse en langue française que j'aie pu trouver. A ma connaissance, le terme de *lac de Lozanne* apparaît en Savoie postérieurement à 1462³. La forme *lac de Losenne*, intéressante puisque Lausanne y est écrit sous la forme qu'il a gardée en patois (Lozenâ), se trouve chez l'astrologue Simon de Phares⁴ qui écrivit vers 1500, après avoir fait deux séjours dans notre pays. Dès la fin du XV^e siècle, et durant tout le suivant, les attestations abondent ; elles proviennent surtout d'historiens⁵ et de naturalistes⁶ ; elles sont vaudoises, savoyardes, françaises et même genevoises. Pourtant, cette période de prospérité prend fin avec le XVI^e siècle. En effet, si le *Thresor de la langue françoise* de Nicot mentionne encore en 1606 *le lac de Lausanne*, le XVII^e siècle verra ce terme mourir de sa belle mort, la dernière attestation que j'aie pu relever datant de 1644⁷. Au XVII^e siècle, triomphe la dénomination *lac de Genève*⁸.

LAC DE GENÈVE : Cette locution remonte, pour le moins, au début du XV^e siècle ; en effet, je la rencontre déjà en 1418 dans un compte savoyard⁹. En 1466, c'est à Saint-Claude (Jura) que je la trouve mentionnée¹⁰. A cet emploi, qui semble assez localisé, va

¹ *Le saint voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure* publ. par F. BONNARDOT et A. LONGNON ; Paris, 1878, p. 101. Ce texte avait déjà été vu par F.-A. Forel (*Le Léman* ; Lausanne, 1892-1902, t. III, p. 307), mais le *D.H.V.* et le *D.H.B.S.* l'ont passé sous silence.

² *Recueil diplomatique du canton de Fribourg* ; Fribourg, 1839-1877, t. VII, p. 243.

³ *Chroniques de Yolande de France*, documents inédits recueillis et mis en ordre par Léon MÉNABRÉA ; Paris, 1859, p. 259.

⁴ *Recueil des plus célèbres astrologues et quelques hommes doctes faict par Simon de Phares au temps de Charles VIII^e* publ. par E. WICKERSHEIM ; Paris, 1929, p. 139.

⁵ Jean Lemaire de Belges, Sébastien Munster, Guillaume Paradin, François Bonivard, Sleidan, Pierrefleur, sans oublier le pamphlet intitulé : *Passevent parisien répondant à Pasquin Romain*, réimprimé sur la 3^e édition (Paris, 1556) ; Paris, 1875, p. 81.

⁶ RONDELET, *Histoire entière des poissons* ; Lyon, 1558, t. II, p. 112 et ss. : *lac de Lozanne*.

⁷ Louis COULON, *Les Rivières de France* ; Paris, 1644, t. II, pp. 10 et 11.

⁸ En 1766, la carte de Rizzi Zannoni parle encore du *lacus Lemanus, Lausonius, vulgo lac de Genève* ; il s'agit là évidemment d'un archaïsme. En revanche, la désignation allemande *Losanner See* semble avoir existé encore au XVII^e siècle (voir carte : *das Wiflispurgergow, Gerardo Mercatore auctore* qui porte en bas la mention *Guilhel. Blaeu excudit*).

⁹ Compte de J. Lyobard, secrétaire de Marie de Bourgogne dans : M. BRUCHET, *Le château de Ripaille* ; Paris, 1907, p. 317.

¹⁰ Dom P. BENOIT, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude* ; Montreuil-sur-Mer, 1890-1892, t. II, p. 207.

succéder, dès le XVI^e siècle, un usage beaucoup plus général. Souvent, *lac de Genève* sera employé simultanément avec *lac de Lausanne* ; c'est le cas chez Jean Lemaire de Belges¹, Bonivard², Sébastien Münster³ et Paradin⁴. Dès le siècle suivant, *lac de Genève* règne à peu près seul ; *Léman*, comme nous le verrons, ne lui faisant une forte concurrence qu'à partir du XIX^e siècle. De cette période d'hégémonie provient la survivance des traductions en langues étrangères comme l'allemand : Genfersee ; l'italien : lago di Ginevra ; l'anglais : lake of Geneva.

LÉMAN : A lire le Dictionnaire historique du canton de Vaud, on pourrait croire que, sous sa forme française, *Léman* n'est qu'une reprise faite au XIX^e siècle du latin *lacus Lemanus*. Il en est, pourtant, bien autrement. En effet, si je n'en ai trouvé aucune mention antérieure au XVI^e siècle et si, comme je le pense, personne au moyen âge parmi le peuple n'utilisait ce terme, néanmoins, *Léman* apparaît dès le XVI^e siècle. En 1529, Bonivard⁵ parle du *lac Lemanne* ; mais, pensant sans doute que son lecteur pourrait être emprunté, il ajoute « qu'est notre *lac de Genesve* ». Pour lui donc, il s'agit d'un latinisme. Aux environs de 1565, le même Bonivard⁶ écrira encore : « et s'appelloit jadis ce lac *Léman*, maintenant, *le lac de Geneve ou de Losane* ». De même pour le grand géographe Sébastien Munster écrivant en 1552, *lac de Leman* est un nom ancien, les formes modernes étant *lac de Genève ou de Lausanne*⁷.

Cependant, ce terme jugé ancien va, quelques années plus tard, revenir à la mode surtout parmi les auteurs imbus de culture latine. Ainsi, *lac Léman* revient par trois fois, au moins, sous la plume de l'astrologue-prophète Nostradamus⁸ ; des poètes, comme Peletier du Mans⁹ et Du Verdier¹⁰ l'utilisent. Précisant l'emplacement de leur

¹ Jean LEMAIRE DE BELGES, *Œuvres*, publ. par J. STECHER ; Louvain, 1882-1901, t. I, p. 17 : « le grand *lac Lemannus* qu'on dit maintenant *le lac de Losanne et de Geneve* ».

² *Chroniques de Genève* par Françoys BONIVARD, prieur de Saint Victor, publ. par REVILLIOD ; Genève, 1867, t. I, p. 225.

³ Sébastien MUNSTER, *La Cosmographie universelle* ; Basle, 1552, p. 384 : « Il est appellé par aulcuns *le lac de Lausanne* et par les aultres *le lac de Geneve* ».

⁴ Guillaume PARADIN, *Cronique de Savoie* ; Lyon, 1552, pp. 29, 30, 141 et 327.

⁵ Bibl. publ. de Genève, Ms. lat. 130, fo 46 v°.

⁶ Bibl. publ. de Genève, Ms. fr. 71^a, fo 163 v°.

⁷ S. MUNSTER, *op. cit.*, p. 384.

⁸ *Texte original et complet des prophéties* de Michel Nostradamus commentées par M. P. EDOUARD ; Paris, 1939, pp. 49, 78 et 83.

⁹ Jacques PELETIER DU MANS, *La Savoie* ; Moutiers-Tarentaise, 1897, pp. 79 et 146.

¹⁰ Poème de 1572 trouvé dans : *Les Satires françaises du XVI^e siècle*, publ. par F. FLEUROT et L. PERCEAU ; Paris, 1922, t. I, p. 148.

ville, des annalistes genevois, tels que Michel Roset¹ et Jean Savyon², usent du terme *lac Léman* rappelant le *lacus Lemannus* de César. J. Simler³ en 1577 et J. du Chesne⁴ en 1587 ouvrent la longue série des historiens se servant de l'appellation *lac Léman*. Au XVII^e siècle, ce sont les historiens, les géographes et les cartographes qui conservent ce terme, lui ménageant une place à côté du puissant *lac de Genève*⁵. Au siècle suivant, *lac Léman* revient fréquemment dans les ordonnances bernoises concernant le Pays de Vaud et ayant surtout trait à la pêche⁶. Le mot vient peu à peu à la mode, surtout en terre vaudoise⁷; ainsi, on le trouve en 1741 dans le *Journal helvétique*, en 1747, sous la plume de l'historien vaudois L. de Bochat⁸. Cependant, en 1775, le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, qui use à plus d'une reprise du terme *lac Léman*, reconnaît que « on le nomme communément *lac de Genève* »⁹. Une preuve de la popularité, plus ou moins grande, en terre vaudoise de notre locution à la fin du XVIII^e siècle est le fait qu'en 1798, il y eut une République lémanique et, sous la République helvétique une et indivisible, un département du Léman. Au siècle dernier, la locution *lac Léman* se répandit encore, sans toutefois pouvoir totalement rivaliser avec *lac de Genève*.

¹ Michel ROSET, *Les Chroniques de Geneve*, publ. d'après le manuscrit original par Rémi FAZY ; Genève, 1894, p. 11.

² *Annales de la cité de Genève attribuées à Jean Savyon* ; Genève, 1858, p. 1.

³ J. SIMLER, *La République des Suisses* ; 1577, p. 271.

⁴ Joseph DU CHESNE, *Le Grand Miroir du Monde* ; Lyon, 1587, t. IV, p. 126.

⁵ *Les Etats, empires, principautés du monde*, par D.T.V.Y. ; Paris, 1613, p. 449 ; *Carte annexe de la description de tous les cantons, villes, bourgs, villages et autres particularitez du pays des Suisses*, A Paris, chez Melchior Tavernier, 1635 ; le P. MONET, *Invantaire des deus langues françoise et latine* ; Lyon, 1635 (s. v. *Lausanne et omble*) ; carte du Ducatus Chablasius, par BLAEU ; GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, Paris, 1650, pp. 5 et 21 ; GUICHENON, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, nouv. édit., Turin, 1778-1780, t. I, pp. 4 et 5 ; J.-B. PLANTIN, *Abrégé de l'histoire générale de Suisse* ; Genève, 1666, pp. 476 et 724.

⁶ Mandats souverains de : 1725, Archives cantonales vaudoises, Ba 16⁵, p. 95 ; 1727, ACV, Ba 16⁵, p. 167 ; 1742, ACV, Ba 16⁶, fo 110 vo ; 1744, ACV, Ba 16⁶, fo 154 vo ; 1757, Archives comm. de Lausanne, B 38, p. 145.

En revanche, les mandats souverains sur la pêche datant de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle ont *lac de Genève*, ainsi 1693, ACV, Ba 16², fo 142 vo ; 1707, ACV, Ba 16², fo 347 vo ; 1720, ACV, Ba 16⁴, fo 108 ro.

⁷ Les Genevois eurent plus de peine à adopter le terme de Léman et à le considérer autrement que comme un terme archaïque. Témoin le cartographe genevois Henri Mallet qui, en 1781, écrit sur sa carte de la partie orientale du gouvernement d'Aigle : *lac de Genève*, autrefois *lac Léman*.

⁸ Loys de BOCHAT, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse* ; Lausanne, 1747, t. I, p. 17.

⁹ Sous l'article *Genève*.

Il est maintenant temps de nous résumer et d'établir également quelles furent les causes de la victoire ou de la défaite de l'un ou de l'autre des trois prétendants.

Au moyen âge, *lac de Lausanne* est la dénomination la plus répandue, peut-être même la seule. Au XV^e siècle, pourtant, on trouve déjà autour de Genève le terme *lac de Genève*. Le XVI^e siècle voit les deux formes également usitées ; mais, dès avant 1600, lac de Lausanne commence à péricliter pour disparaître dans la première moitié du siècle suivant ; *lac de Genève* triomphe alors. Le pourquoi de ces choses me semble devoir être recherché dans la destinée tout à fait différente que connurent les deux villes au XVI^e siècle. Lausanne, siège d'un évêché important, était connu au loin au moyen âge par sa Notre-Dame de Lausanne. Une fois le Pays de Vaud conquis par Berne et la Réforme imposée aux nouveaux sujets, Lausanne, qui n'est plus ni évêché, ni centre de pèlerinage, ne se trouve plus être qu'un chef-lieu de bailliage bernois ; son rayonnement cesse à travers le monde. Bien qu'étant également siège d'un évêché et qu'ayant eu au XV^e siècle des foires importantes, Genève n'eut pas au moyen âge le rayonnement de sa rivale vaudoise. En revanche, dès le XVI^e siècle, sa lutte courageuse et victorieuse contre le duc de Savoie la fit connaître. Puis, ce furent la Réforme et surtout Calvin. Prononcé avec amour ou avec haine, le nom de Genève fut dans toutes les bouches ; cette cité devint, comme dit Bonivard¹, « un suppost (sujet de conversation) duquel se tiennent plusieurs propos ». Ainsi donc, au déclin de Lausanne correspond la disparition progressive du terme *lac de Lausanne* ; à la célébrité et à la gloire grandissante de Genève est liée l'expansion, bientôt triomphale, de la locution *lac de Genève*².

Quant à *lac Léman*, il ne fut à l'origine qu'un terme d'humaniste et d'historien de l'Antiquité ; peu à peu, cependant, les géographes et les historiens commencèrent à s'en servir ; puis, après la disparition de *lac de Lausanne*, les Vaudois usèrent de ce terme qui, sans atteindre aujourd'hui encore à l'universalité de *lac de Genève*, n'a cessé de se répandre au cours de ces deux derniers siècles.

Maurice BOSSARD.

¹ BONIVARD, *Chroniques de Genève*, t. I, p. 17.

² Déjà des humanistes du XVI^e siècle, tels que Jean Martin, le traducteur de Vitruve en 1547, et Du Pinet, le traducteur de Pline en 1562, utilisent *lac de Genève* et semblent éviter ou ignorer le terme de lac de Lausanne. L'inverse ne se trouve que très rarement au XVI^e siècle, hors du Pays de Vaud.